

L'évolution de l'effectif étudiant du collégial au cours des années 80

Mireille Levesque

Coordonnatrice du dossier
des cheminements scolaires
Direction générale de l'enseignement collégial

Nous reprenons ici les principaux constats d'une recherche réalisée à la Direction générale de l'enseignement collégial et publiée en mai 1990 : Mireille Levesque et Danielle Pageau, *La persévérance aux études: la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*. Cette recherche portait sur trois cohortes d'élèves, soit les nouveaux inscrits aux sessions d'automne 1980, 1983 et 1986. La période d'observation s'étendait de l'automne de 1980 jusqu'au trimestre d'hiver 1988 inclusivement.

Pour les fins du présent article, nous avons mis à jour les données contenues dans le rapport de recherche, ce qui permet d'avoir un aperçu complet de la décennie 1980-1990. En effet, nous disposons maintenant des informations relatives à la cohorte de 1989, en ce qui a trait à l'inscription au collégial. En outre, les taux de diplomation ont été complétés, c'est-à-dire augmentés du nombre des diplômés enregistrés de juin 1988 à la fin de 1989. Il ne faudrait donc pas s'étonner si les chiffres qui apparaissent ici diffèrent de ceux du rapport de recherche.

L'OBJET D'ÉTUDE

L'étude s'inscrit dans une perspective plutôt empirique inspirée des théories sociologiques de l'éducation. Le cheminement scolaire est défini comme « un processus composé d'étapes successives articulées autour d'un cursus scolaire qui s'inscrit généralement dans le cadre d'un programme d'études ». Ce

concept peut se décomposer en plusieurs dimensions qui, articulées les unes aux autres, permettent de tracer un portrait global du parcours scolaire de l'élève. Ainsi, les caractéristiques socio-démographiques des élèves, le dossier scolaire au secondaire, l'orientation au collégial, la réorientation en cours d'études, l'entrée sur le marché du travail après les études collégiales, l'accès à l'université, constituent autant d'aspects sous lesquels on peut envisager la réalité des cheminements scolaires.

Plus modestement, notre étude s'est limitée à dresser le portrait type de l'élève du collégial et à évaluer la persévérance aux études mesurée par trois indicateurs : la présence aux études, l'absence ou l'abandon des études et la diplomation. Nous nous en tiendrons ici à quelques caractéristiques de l'orientation de l'élève au collégial et aux données relatives à la diplomation.

LA MÉTHODE D'ANALYSE

La méthode retenue est celle de l'analyse longitudinale dans la mesure où on a suivi les mêmes individus pendant une période d'observation déterminée. Les analyses se font toujours en fonction de cohortes, c'est-à-dire à partir « d'un ensemble d'individus ayant vécu de façon simultanée un événement semblable au cours d'une même période de temps¹ ». L'événement considéré en l'occurrence est la première inscription aux études collégiales à un trimestre particulier.

Au départ, on considère une même population que l'on suit dans son évolution à travers les stades successifs de son cheminement scolaire. L'étude par cohorte permet donc de rendre compte des divers aspects d'une réalité dans une perspective évolutive, pour une popula-

tion aux caractéristiques définies et soumise aux mêmes conditions imposées par le système scolaire et la conjoncture socio-économique et socioculturelle.

LA POPULATION ÉTUDIÉE

L'analyse porte sur quatre cohortes d'élèves du réseau collégial (cégeps, collèges privés et écoles gouvernementales) inscrits à l'enseignement ordinaire (dit « régulier »), à temps complet ou à temps partiel, dans des programmes de diplôme d'études collégiales (DEC). Ces élèves s'inscrivent pour la *toute première fois à l'enseignement collégial* et leur distribution s'établit de la façon suivante :

- à l'automne de 1980, 49.172 élèves ;
- à l'automne de 1983, 51.477 élèves ;
- à l'automne de 1986, 54.284 élèves ;
- à l'automne de 1989, 47.505 élèves.

Quand on parlera de l'effectif collégial, dans ce texte, il faudra toujours garder en mémoire qu'il s'agit des nouveaux inscrits à un trimestre donné et non de tous les inscrits à la période de référence.

L'EFFECTIF DES NOUVEAUX INSCRITS

Le nombre des nouveaux inscrits au collégial a fluctué au cours des années 80, oscillant entre 47 000 et 54 000 élèves, comme l'indique le tableau 1 (p. 24). De 1980 à 1986, on assiste à une augmentation continue des nouveaux inscrits, mais en 1989, l'effectif connaît une baisse importante par rapport à 1986. Ce qui se traduit, pour l'ensemble de la période 1980-1989, par une baisse de l'effectif total du réseau collégial de l'ordre de 3,4 %.

TABEAU 1
Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits
de l'ensemble du réseau collégial

	1980	1983	1986	1989
Formation générale	60,3 % (29 672)	60,3 % (31 023)	65,1 % (35 357)	69,8 % (33 162)
Formation professionnelle	39,7 % (19 500)	39,7 % (20 454)	34,9 % (18 927)	30,2 % (14 343)
TOTAL	100 % (49 172)	100 % (51 477)	100 % (54 284)	100 % (47 505)

La baisse de l'effectif collégial entre 1986 et 1989 peut être attribuée, pour une part, au changement de régime pédagogique au secondaire qui a porté la note de passage de 50 % à 60 %, ce qui a eu pour effet de faire baisser le taux de diplomation au secondaire. D'après les données de la Direction des études économiques et démographiques du MEQ, la probabilité d'accéder au diplôme d'études secondaires, qui était de 73 % pour l'année 1985-1986, est ramenée à 62 % pour l'année 1986-1987 et à 64 % pour les années subséquentes.

Au cours de la décennie, la formation générale gagne en popularité et connaît une augmentation de 11,8 %. Par contre, la formation professionnelle voit son effectif décliner constamment, passant de 19 500 élèves en 1980 à 14 343 élèves en 1989, enregistrant ainsi une chute de 26,4 %. A chaque année observée, la formation générale attire plus de candidats que la formation professionnelle et cet attrait s'exerce de plus en plus fortement avec le temps. Ainsi en 1980, 60 % des nouveaux inscrits optent pour la formation générale et cette proportion atteint presque 70 % en 1989.

Le choix de la formation générale au détriment de la formation professionnelle est-il le signe d'un accès de plus en plus grand aux études universitaires ? Si tel est le cas, il faut sans doute se réjouir du fait d'une scolarisation de plus en plus élevée de la population québécoise. Par contre, il ne faut pas laisser dans l'ombre la désaffection à l'endroit de la formation professionnelle qui pose un problème majeur au marché du travail québécois où la pénurie de techniciens spécialisés se fait lourdement sentir.

Pourquoi cette désertion de la formation professionnelle ? Les programmes d'études professionnelles sont-ils trop

exigeants ? Notre système scolaire met-il trop l'accent sur la formation universitaire ? Y aurait-il une perception sociale négative à l'endroit de la formation technique ? Les élèves sont-ils insuffisamment informés des nombreux débouchés d'emplois possibles après des études collégiales professionnelles ?

LA PART DES CÉGEPS

Les cégeps accueillent la très grande majorité des élèves du réseau collégial, soit environ 87 % de l'effectif total. Les collèges privés reçoivent 12 % de l'effectif et les écoles gouvernementales, telles les Conservatoires de musique, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et l'Institut de technologie agricole, inscrivent moins de 1 % de la clientèle.

Dans les collèges privés, environ 74 % des élèves sont inscrits à la formation générale. Dans les cégeps, cette proportion est moindre bien qu'elle augmente avec le temps : de 59 % qu'elle était en 1980, elle atteint 68 % en 1989. On assiste donc à une certaine tendance vers l'homogénéisation entre les cégeps et les collèges privés, du moins pour ce qui concerne le type de formation dispensée.

Les cégeps et les collèges privés n'occupent cependant pas nécessairement les mêmes créneaux quant aux programmes. Toutes proportions gardées, les collèges privés ont davantage d'élèves inscrits en sciences que les cégeps (31 % contre 24 %). En sciences humaines et en sciences de l'administration, les deux types d'établissements accueillent la même proportion de nouveaux inscrits, soit environ 35 %. A la formation professionnelle, les collèges privés se spécialisent surtout dans les programmes des techniques de l'administration et des techniques des arts. Les cégeps, pour leur part, offrent la panoplie des programmes professionnels.

LE CHOIX DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Deux programmes accueillent la grande majorité des nouveaux venus au collégial, ce sont le programme des sciences et celui des sciences humaines et de l'administration à la formation générale. A eux seuls, ces programmes regroupent 53 % de toute la nouvelle clientèle collégiale en 1980 et en 1983, 59 % en 1986 et 63 % en 1989.

Ils sont suivis dans l'échelle de popularité par les programmes des techniques de l'administration, des techniques physiques, des techniques biologiques et des techniques humaines. En fin de peloton, les programmes d'arts et de lettres à la formation générale et les programmes des techniques des arts à la formation professionnelle suivent loin derrière.

La fluctuation de l'effectif observée au cours des années 80 a affecté certains programmes plus que d'autres, comme en fait foi le tableau 2. Il en est ainsi surtout pour les programmes des techniques physiques et des techniques de

TABEAU 2
Répartition des nouveaux inscrits au collégial selon la famille de programmes

Famille de programmes	A 80	A 83	A 86	A 89	Croissance 80-89
Sciences	11 125	12 518	13 578	11 193	+0,6 %
Sc. hum. et adm.	14 817	15 204	18 352	18 976	+28,1 %
Arts	1 855	1 581	1 618	1 543	-16,8 %
Lettres	1 875	1 720	1 809	1 450	-22,7 %
Tech. biologiques	2 887	2 781	2 919	2 531	-18,6 %
Tech. physiques	4 516	5 070	4 043	2 675	-40,8 %
Tech. humaines	2 333	1 975	2 279	2 237	-4,1 %
Tech. adm.	8 596	9 411	8 270	5 561	-35,3 %
Tech. des arts	1 168	1 217	1 416	1 519	+30,1 %

l'administration qui ont connu, entre 1980 et 1989, une décroissance respective de 40,8 % et de 35,3 %. Par contre, le seul programme qui a vu croître son effectif est le programme des sciences humaines et de l'administration dont la croissance a été de l'ordre de 28 %. Par ailleurs, le secteur des arts a connu, en quelque sorte, un transfert de clientèle : le programme d'arts à la formation générale a perdu quelques centaines de candidats au cours de la période, mais les programmes de techniques des arts ont enregistré des gains équivalant aux pertes subies à la formation générale.

Le choix d'un programme d'études collégiales n'est certainement pas l'effet du hasard. Bien sûr, les aptitudes et les champs d'intérêts guident les choix scolaires et professionnels. Mais le processus d'orientation ne s'arrête pas aux seules considérations « personnelles ». Les individus subissent certains déterminismes dans leur choix d'études. Ils sont soumis à des influences socioculturelles, à des facteurs économiques, à des structures scolaires qui pèsent d'un poids plus ou moins lourd selon les individus et selon les circonstances.

Nous voudrions attirer l'attention ici sur les contraintes imposées par les structures scolaires, plus particulièrement sur la difficile articulation entre les études secondaires et les études collégiales. Les options du secondaire sont déterminantes pour la poursuite des études collégiales. Nous dirions même que les options scientifiques (mathématiques, chimie, physique) servent de critère de sélection scolaire, voire de sélection sociale. On peut se demander dans quelle mesure les problèmes d'orientation scolaire et professionnelle éprouvés par les élèves, et même la désertion de la formation professionnelle aussi bien au secondaire qu'au collégial, ne sont pas largement tributaires de l'organisation scolaire elle-même. Il y a certainement là matière à réflexion et nécessité d'intervention.

LES CHOIX SCOLAIRES SELON LE SEXE

Les femmes constituent un peu plus de la moitié de l'effectif des nouveaux inscrits et leur représentation a augmenté constamment au cours de la dernière décennie. En 1980, elles forment 52,6 % de la population collégiale ; en 1983 et en 1986, cette proportion est respecti-

vement de 53 % et de 54,2 % ; en 1989, la représentation féminine atteint 56,3 %.

Les choix scolaires des femmes et des hommes révèlent le maintien d'une certaine tradition, la persistance d'archétypes professionnels, mais ils annoncent aussi la percée de nouveaux modèles. Les hommes choisissent d'abord les sciences humaines et de l'administration, les sciences et les techniques physiques. Les femmes préfèrent avant tout les sciences humaines, les professions liées aux soins de la santé, à l'éducation et aux arts ; mais elles manifestent un intérêt de plus en plus marqué pour les champs scientifiques et ceux liés à l'administration.

La place occupée par les femmes à l'intérieur de chaque programme d'études témoigne des choix de plus en plus diversifiés qu'elles font en matière d'orientation scolaire et professionnelle. Elles ont envahi pratiquement toutes les sphères des études collégiales, à l'exception toutefois des techniques physiques où les progrès se mesurent au compte-gouttes. Le tableau 3 présente l'évolution du taux de féminité des différentes familles de programmes de l'enseignement collégial.

LA DIPLOMATION AU COLLÉGIAL

Le taux de diplomation fait référence à la proportion des nouveaux inscrits aux programmes de DEC, pour une cohorte donnée, qui ont obtenu une sanction d'études collégiales, après une période d'observation déterminée. La sanction d'études obtenue est, dans la plupart des

cas, un diplôme d'études collégiales (DEC) ; mais il se peut aussi qu'à l'occasion ce soit un certificat d'études collégiales (CEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC).

Les élèves qui ne se retrouvent pas parmi les diplômés de leur cohorte peuvent avoir abandonné leurs études collégiales, que ce soit temporairement ou définitivement. Ils peuvent être décédés ou avoir quitté le Québec, ils peuvent avoir terminé leurs études sans pour autant avoir formulé, auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, une demande de sanction d'études. Ils peuvent être aussi encore aux études.

Les taux de diplomation sont présentés de façon distincte pour la formation générale et pour la formation professionnelle. Il convient de préciser cependant que le type de formation générale ou professionnelle est celui de la première inscription au collégial, mais pas nécessairement celui de la sanction d'études². En outre, les taux s'appliquent aux cohortes de 1980 et de 1983 seulement. Pour les cohortes de 1986 et de 1989, leur durée de vie n'est pas suffisamment longue pour permettre de calculer des taux de diplomation.

À la formation générale, après deux années, soit la durée prescrite pour des études de ce type, le taux de diplomation atteint 37,9 % pour la cohorte de 1980 et de 33,1 % pour celle de 1983. Une année d'observation supplémentaire ajoute environ 20 points aux taux cumulatifs de diplomation. Nous remarquons donc que les élèves de la cohorte de

TABLEAU 3
Taux de féminité par programme
des nouveaux inscrits à l'automne de 1980 et de 1989

Sciences	39 %	48 %
Sciences humaines et de l'administration	53 %	57 %
Arts	63 %	59 %
Lettres	79 %	77 %
TOTAL (formation générale)	50 %	55 %
Techniques biologiques	76 %	76 %
Techniques physiques	9 %	13 %
Techniques humaines	69 %	77 %
Techniques de l'administration	69 %	65 %
Techniques des arts	69 %	74 %
TOTAL (formation professionnelle)	56 %	60 %

TABLEAU 4

**Le taux cumulé de diplomation à la formation générale*
selon la période écoulée pour les cohortes de 1980 et de 1983**

Période écoulée	COHORTE 1980		COHORTE 1983	
	Nombre de sanctions délivrées N	Taux de diplomation %	Nombre de sanctions délivrées N	Taux de diplomation %
2 ans	11 247	37,9	10 277	33,1
3 ans	6 775	56,5	16 704	53,8
4 ans	19 134	64,5	19 284	62,2
5 ans	20 333	68,5	20 451	65,9
6 ans	20 834	70,2	20 790	67,0
7 ans	21 062	71,0		
8 ans	21 201	71,4		
9 ans	21 251	71,6		
Nbre total d'inscrits au départ	29 672	100	31 023	100

* Le type de formation est celui de la première inscription au collégial, mais pas nécessairement celui de la sanction des études.

1980 performant mieux que ceux de la cohorte de 1983. Nous reviendrons plus loin sur des explications possibles de ce phénomène.

Après neuf années d'observation pour la cohorte de 1980, le taux de diplomation atteint 71,6 %. On pourrait penser que c'est le taux presque maximal qu'on peut obtenir à la formation générale, étant donné que le taux cumulé évolue peu à partir de six années d'observation. On pourrait même dire que le gain de diplômés après six années d'observation est relativement marginal, soit 1,4 %.

En outre, il est à noter que, sur l'ensemble des diplômés, environ un diplômé sur deux décroche son diplôme dans le temps prescrit.

À la *formation professionnelle*, après les trois années d'études prescrites, le taux de diplomation atteint 36,3 % pour la cohorte de 1980 et 30,5 % pour celle de 1983. Une année d'observation supplémentaire ajoute environ 16 points aux taux cumulatifs de diplomation. Tout comme c'est le cas à la formation générale, les élèves de la formation professionnelle de la cohorte de 1980 réussissent mieux que ceux de la cohorte de 1983.

Après neuf années d'observation pour la cohorte de 1980, le taux de diplomation des élèves initialement inscrits en formation professionnelle atteint 62,8 %. Ce taux est moins élevé de près

de 9 points que celui enregistré par les élèves de la formation générale.

Aussi bien à la formation générale qu'à la formation professionnelle, les taux de diplomation ont diminué au cours de la dernière décennie, du moins si l'on compare les résultats de la cohorte de 1983 à ceux de la cohorte de 1980. A quoi attribuer un tel constat ? En l'absence d'analyses plus fouillées, nous ne pouvons qu'avancer quelques hypothèses explicatives, qui se renforcent probablement les unes les autres.

- Au cours des années 80, on aurait enregistré une baisse de la qualité des dossiers au secondaire. Il en ressort que les élèves qui entraient au collégial vers 1980 étaient mieux préparés à entreprendre des études collégiales que ceux qui les ont suivis quelques années plus tard³.
- Le deuxième facteur est lié à l'évolution de la conjoncture économique du début des années 80. Face à un marché du travail relativement fermé, plusieurs jeunes ont sans doute opté pour la poursuite d'études collégiales plutôt que de se retrouver au chômage. Ce phénomène, qui aurait surtout affecté la cohorte de 1983, a possiblement entraîné à sa suite des

TABLEAU 5

**Le taux cumulé de diplomation à la formation professionnelle*
selon la période écoulée pour les cohortes de 1980 et de 1983**

Période écoulée	COHORTE 1980		COHORTE 1983	
	Nombre de sanctions délivrées N	Taux de diplomation %	Nombre de sanctions délivrées N	Taux de diplomation %
3 ans	7 083	36,3	6 231	30,5
4 ans	10 319	52,9	9 492	46,4
5 ans	11 426	58,6	10 684	52,2
6 ans	11 854	60,8	10 980	53,7
7 ans	12 078	61,9		
8 ans	12 192	62,5		
9 ans	12 249	62,8		
Nbre total d'inscrits au départ	19 500	100	20 454	100

* Le type de formation est celui de la première inscription au collégial, mais pas nécessairement celui de la sanction des études.

élèves moins motivés et moins bien préparés sur le plan scolaire. Lorsque la situation économique s'est par la suite améliorée, une bonne proportion de ces jeunes ont volontiers abandonné leurs études pour une occupation plus lucrative.

- Le troisième facteur s'inscrit à contre-courant des deux facteurs précédents. Des élèves moins bien préparés exigent de la part des établissements d'accueil un plus grand encadrement, des services d'appoint spécialisés. Or, à la même époque, l'État s'est vu contraint de réduire les dépenses des services publics, ce qui a forcément entraîné des coupures de services dans les établissements d'enseignement.
- Un dernier élément, sans doute conjugué à la situation socio-économique des jeunes et au déclin démographique, est la situation financière des établissements scolaires. Pour maintenir leurs ressources budgétaires, les collèges doivent éviter la baisse de leur effectif. Il se pourrait alors que les collèges fassent moins de sélection à l'entrée et acceptent des élèves moins bien préparés à entreprendre des études collégiales. Cette pratique d'ouverture, qui peut élargir la compréhension habituelle du principe de l'accessibilité, comporte toutefois un prix à payer.

LES CATÉGORIES D'ÉLÈVES

LES PLUS PERSÉVÉRANTS

Les taux de diplomation enregistrés aussi bien à la formation générale qu'à la formation professionnelle ne sont pas uniformes pour tous les groupes d'élèves. C'est ainsi que certaines catégories d'élèves sont plus nombreuses que d'autres à décrocher un diplôme d'études collégiales.

C'est le cas notamment des femmes par rapport aux hommes. Elles sont proportionnellement plus nombreuses que leurs confrères à obtenir un diplôme et l'écart entre les deux groupes semble se creuser davantage avec le temps. Elles mettent également moins de temps à compléter leurs études collégiales. En outre, la meilleure performance des femmes s'affiche dans toutes les familles de programmes sans exception. Même dans les secteurs non traditionnels, soit en sciences et en techniques physiques, elles réussissent mieux que les hommes.

Les taux de diplomation se distinguent également selon que l'on étudie dans un cégep ou dans un collège privé, mais les rapports s'inversent selon le type de formation dispensée. A la formation générale, les collèges privés obtiennent un taux de diplomation plus élevé que les cégeps. Par contre, à la formation professionnelle, la situation se renverse cette fois-ci à l'avantage des cégeps. Devant ces résultats et en l'absence d'un examen plus approfondi, il serait hasardeux de conclure à la supériorité d'un réseau d'enseignement sur l'autre. De même, on ne pourrait affirmer que chacun des réseaux constitue un bloc monolithique ou encore que chaque établissement présente des caractéristiques à la fois communes à tous les établissements de son réseau d'appartenance et exclusives à ce réseau. Avant de poser un diagnostic fiable au sujet de la performance différenciée des réseaux public et privé, il apparaît essentiel de contrôler un certain nombre de variables relatives aux caractéristiques des effectifs, de même qu'aux caractéristiques des établissements.

Les taux de diplomation globaux, soit 71,6 % à la formation générale et 62,8 % à la formation professionnelle, dissimulent des écarts considérables entre les différents programmes. Les taux rapportés ici pour chaque programme concernent la cohorte de 1980 seulement. De plus, il est précisé si le diplôme a été obtenu dans le programme initial

d'inscription ou dans un autre programme d'études.

À la *formation générale*, ce sont les élèves initialement inscrits en sciences qui réussissent le mieux avec un taux total de diplomation de 82,7 %. Cependant, il faut noter qu'une proportion importante d'entre eux, soit 26,5 %, abandonnent le programme de sciences pour s'inscrire dans un autre programme et y décrocher un DEC. Pour les élèves initialement inscrits dans un programme de sciences humaines et de l'administration, le taux de diplomation est de 67 %, dont 56,3 % décrochent un DEC dans le programme initial. C'est dire que la « performance » du programme des sciences humaines est sensiblement équivalente à celle du programme des sciences quant à la diplomation dans le programme initial. Quant aux programmes d'arts et de lettres, leur taux de diplomation respectif est de 55,1 % et de 58,1 %.

À la *formation professionnelle*, ce sont les élèves initialement inscrits en techniques biologiques qui ont le taux de diplomation le plus élevé (76,3 %). Ils sont suivis par les élèves des techniques humaines et des techniques physiques qui enregistrent des taux de 65,6 % et 64,8 %. En quatrième position, se retrouvent les techniques de l'administration (58,1 %) et, en dernière position, se situent les techniques des arts (51,3 %).

TABLEAU 6

Taux de diplomation par famille de programmes*
(cohorte 1980)

	Taux de diplomation		
	Taux de diplomation	Taux de diplomation	Taux de diplomation
Sciences	56,2 %	26,5 %	82,7 %
Sciences humaines et de l'administration	56,3 %	10,7 %	67,0 %
Arts	37,7 %	17,4 %	55,1 %
Lettres	42,4 %	15,7 %	58,1 %
TOTAL (formation générale)	54,2 %	17,4 %	71,6 %
Techniques biologiques	52,1 %	14,2 %	76,3 %
Techniques physiques	45,0 %	19,8 %	64,8 %
Techniques humaines	48,8 %	16,8 %	65,6 %
Techniques de l'administration	39,7 %	18,4 %	58,1 %
Techniques des arts	36,7 %	14,6 %	51,3 %
TOTAL (formation professionnelle)	45,1 %	17,7 %	62,8 %

* La famille de programmes est celle de la première inscription au collégial.

Les écarts entre les taux de diplomation des élèves des divers programmes peuvent être attribuables aussi bien à la qualité du dossier scolaire du secondaire qu'aux exigences particulières de chaque programme ou encore aux orientations scolaires plus ou moins judicieuses empruntées par les élèves.

CONCLUSION

Voilà qui retrace à très grands traits les faits saillants des cheminements scolaires au collégial au cours des années 80. Il faut dire cependant que bien des éléments de la problématique des cheminements scolaires n'ont pas été explicités et pourraient faire l'objet de nouvelles investigations. Il en est ainsi notamment du déclin de l'effectif de l'enseignement professionnel, de la baisse observée dans les taux de diplomation, des motifs d'abandon des études collégiales, de l'identification des facteurs qui favorisent une meilleure performance institutionnelle. Ce sont autant de sujets qui font l'objet de questionnements et de travaux à la Direction générale de l'enseignement collégial. 

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. TAPINOS, G., *Éléments de démographie*, Paris, Armand Colin, 1985, p. 45.
2. Environ 9 % des diplômés changent de type de formation en cours de cheminement.
3. TERRILL, R., *L'abandon scolaire au collégial : une analyse du profil des décrocheurs*, Montréal, SRAM, 1988.